



Service
de la mise en
valeur du territoire

Montréal 

PROJET DE PLAN D'ACTION EN PATRIMOINE 2017-2022

S'ancrer dans l'identité urbaine montréalaise

Consultation publique – Séance d'information

29 mars 2017

Direction de l'urbanisme - Division du patrimoine

Le contexte

Le Plan d'action en patrimoine s'inscrit en **continuité de la *Politique du patrimoine (2005)***. Il participe également à la mise en œuvre de la *Politique culturelle 2017-2022*.

Les *Entretiens d'avril 2016* ont marqué le lancement du Plan d'action. Ils ont réuni quelque 120 intervenants provenant d'horizons divers autour de **thématiques patrimoniales prioritaires**.

La Ville fait appel à l'engagement et à la créativité des Montréalais, tant pour l'élaboration du Plan d'action que pour sa mise en œuvre. Ce n'est qu'à travers cet **effort collectif** que la conservation et la mise en valeur du patrimoine montréalais seront assurées.

La Politique du patrimoine (2005) construite autour de trois grands axes toujours pertinents

- le système d'organisation de l'action en patrimoine
- la Ville de Montréal – propriétaire exemplaire
- la Ville de Montréal – gestionnaire exemplaire

Le Plan d'action en patrimoine actualise la mise en œuvre de la Politique du patrimoine

- en **ciblant les enjeux** qui interpellent aujourd'hui les Montréalais
- en **actualisant les pratiques d'intervention et les moyens d'action** concrets en patrimoine pour relever les défis qui se posent dans le contexte d'une société qui a considérablement évolué depuis l'adoption de la Politique

Les grands enjeux du Plan d'action formulés à la lumière des *Entretiens d'avril*

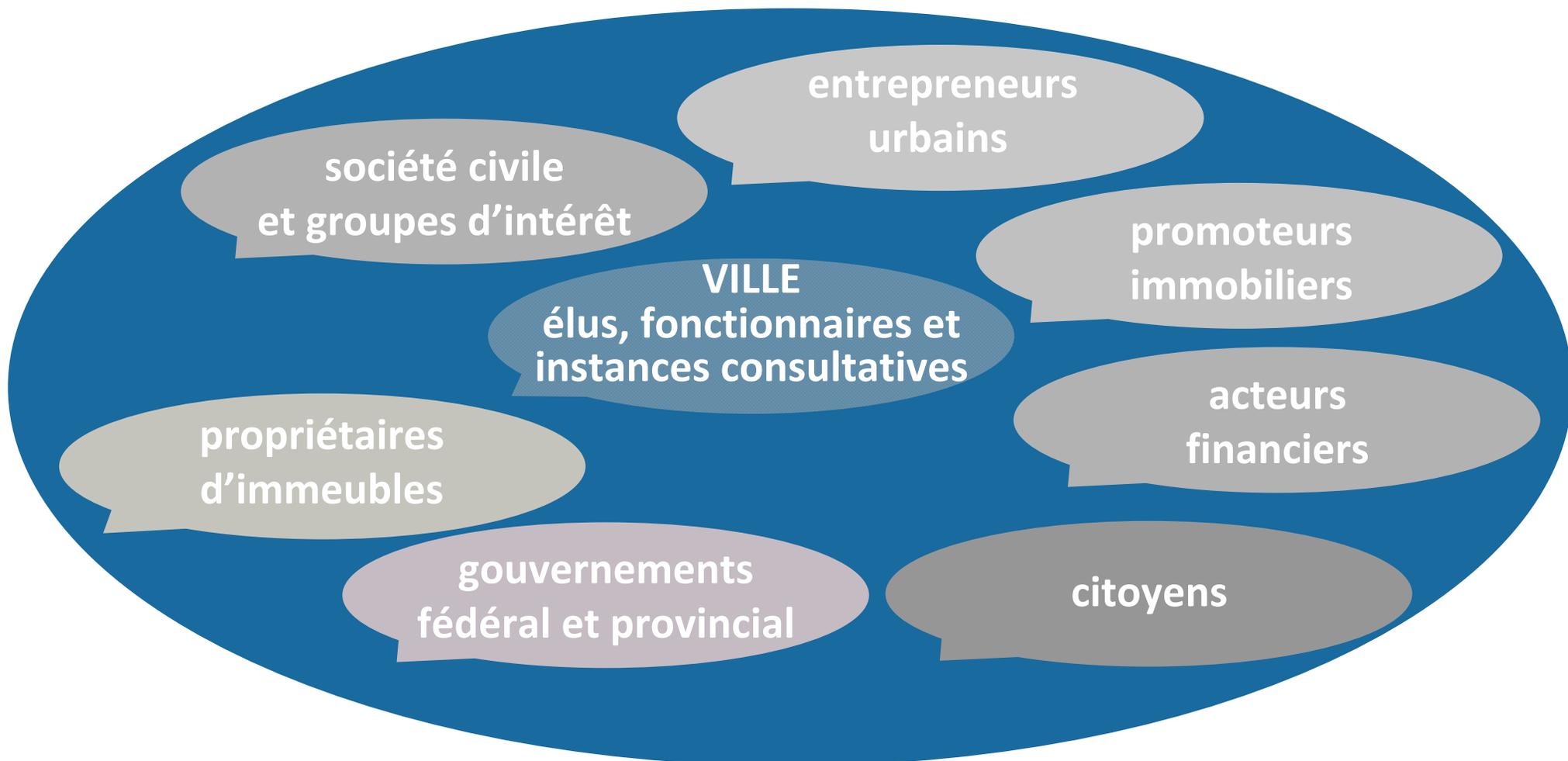
- la conservation et la mise en valeur des **bâtiments vacants**
- l'**entretien** des immeubles tant publics que privés
- la **gestion durable** des bâtiments et lieux
- le développement de la **connaissance** des éléments qui composent l'identité urbaine montréalaise et sa diffusion en vue de la création d'une intelligence collective
- la **commémoration** des diverses facettes de l'identité montréalaise par l'élaboration d'une vision partagée et le développement de moyens de narration originaux
- l'innovation en matière de **financement** des actions en patrimoine tant pour l'entretien que pour la conception et la réalisation des projets

Une approche transversale

Des **axes transversaux** inspirent tant le renouvellement du rôle de la Ville que l'élaboration des diverses actions du Plan d'action :

- la réaffirmation du rôle de la Ville : **leader** en patrimoine
- le développement de **l'intelligence collective** et le **partage de la connaissance**
- **l'amélioration des processus** d'analyse, de liaison et de soutien
- le développement des **façons de faire** et des **outils montréalais**
- l'innovation en matière de **stratégies de financement**

Les acteurs en patrimoine



Des croisements de domaines d'expertises

Pour **augmenter l'efficacité et la pertinence de son action en patrimoine**, la Ville entend mieux articuler les pratiques en patrimoine avec celles d'acteurs issus de domaines variés :

- culture
- design
- développement durable
- développement économique
- développement social
- urbanisme

Le Plan d'action en actions

LES ASSISES DU PLAN D'ACTION

- le contexte et les grands enjeux
- l'approche et la démarche de mise en action



LES ACTIONS

- 4 grandes actions
- 14 sous-actions



LA MISE EN ŒUVRE ÉVOLUTIVE

- avancement des actions
- développement de nouvelles actions



Les mesures de suivi

- L'impact des actions sera mesuré par des **indicateurs de résultats**
- Les objectifs sont formulés de manière à **mobiliser les acteurs**, tant internes à la Ville de Montréal qu'externes
- Par ce suivi, la Ville souhaite :
 - **évaluer les progrès réalisés par la collectivité montréalaise en mettant en évidence les contributions de différents acteurs mobilisés par les diverses actions**
 - **rendre compte de l'avancement et des retombées de chaque action**

Les actions: fiche-type

Action 2

Assurer la mise en valeur du patrimoine modeste

2.1 La conservation des bâtiments privés

Le tissu des quartiers est fait de bâtiments et de lieux de dimensions modestes qui, par leur présence conjuguée, contribuent au caractère distinctif des milieux montréalais. La sauvegarde et la mise en valeur de ce patrimoine de proximité, dans un contexte de gestion durable du cadre bâti, est un enjeu collectif qui demande une action immédiate.

Plusieurs facteurs peuvent contribuer à menacer l'intégrité de ce patrimoine modeste, malgré la réglementation encadrant les travaux visant les bâtiments inclus dans un secteur de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) :

- Pression du développement immobilier et de la densification
- Méconnaissance de l'intérêt patrimonial de ces bâtiments
- Normes et certifications peu adaptées aux bâtiments patrimoniaux
- Manque de moyens financiers des propriétaires souhaitant effectuer des travaux

La Ville reconnaît l'importance du patrimoine modeste et souhaite encourager les propriétaires qui sont soumis aux exigences d'un PIIA par le biais d'une aide financière.

Objectif

Révéler l'identité des quartiers montréalais par la conservation du patrimoine modeste.



14

Division du patrimoine

Moyens de mise en œuvre

- Mettre en place un programme de subvention pour les travaux de restauration des bâtiments assujettis à l'application d'un PIIA et situés dans un secteur de valeur exceptionnelle
- Mettre en place un comité visant à identifier les adaptations requises aux normes du Code National du bâtiment et à la certification LEED afin d'adapter ces outils au contexte patrimonial montréalais
- Élaborer un programme d'aide à la restauration des façades en milieu commercial
- Favoriser la reconnaissance et l'appréciation du patrimoine modeste en informant les propriétaires de l'intérêt patrimonial de leur propriété ainsi que des subventions disponibles
- Diminuer la pression du développement sur les éléments patrimoniaux afin de protéger le patrimoine modeste en harmonisant les intentions de développement et de protection dans les secteurs de densification
- Explorer la faisabilité d'outils spécifiques, dont les transferts de droit de développement dans les secteurs de densification
- Concevoir un plan de protection et de mise en valeur du site patrimonial cité du Sault-au-Récollet

Mesures de suivi et indicateurs de résultats

- Nombre de bâtiments ayant bénéficié d'une subvention
- Montant accordé en subventions à la restauration
- Modifications apportées aux outils réglementaires et de certification en regard du contexte patrimonial montréalais

Enjeux

Bâtiments vacants
Entretien
Gestion durable
Connaissance et diffusion
Commemoration
Financement

Axes transversaux

Renouveau du rôle de la Ville
Création et partage d'intelligence
Amélioration des processus
Développement d'outils montréalais
Innovation en financement

Croisements

Culture
Design
Développement durable
Développement économique
Développement social
Urbanisme



Plan d'action en patrimoine

15

Les actions

Action 1

**Agir à titre de
propriétaire et de
gestionnaire
exemplaires**

1.1 Un cadre de travail municipal en patrimoine

Développer et consolider une culture municipale partagée favorisant la conservation et la mise en valeur du patrimoine dans les pratiques et les façons de faire des arrondissements et des services centraux



Les actions

Action 1

Agir à titre de propriétaire et de gestionnaire exemplaires

1.2 Les biens municipaux

Assurer la convergence de la contribution des différents acteurs dans des actions intégrées et l'exemplarité des interventions sur les biens municipaux patrimoniaux



Les actions

Action 1

Agir à titre de
propriétaire et de
gestionnaire
exemplaires

1.3 Les ressources archéologiques

Intégrer le patrimoine archéologique comme élément distinctif et contributif dans la conception des projets de construction, d'aménagement des espaces publics et de restauration de bâtiments d'intérêt patrimonial



Les actions

Action 2

**Assurer la mise
en valeur du
patrimoine
modeste**

2.1 La mise en valeur des bâtiments privés patrimoniaux

Révéler l'identité des quartiers montréalais par la conservation du patrimoine modeste



Les actions

Action 2

Assurer la mise en valeur du patrimoine modeste

2.2 L'entretien et l'inoccupation

Développer des mesures adaptées au contexte montréalais pour contrer le manque d'entretien et l'inoccupation des bâtiments et encourager les propriétaires à entreprendre des travaux de mise en valeur



Les actions

Action 2

Assurer la mise en valeur du patrimoine modeste

2.3 Le financement et les mesures fiscales

Développer des outils réglementaires et fiscaux incitatifs et dissuasifs visant la conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti et explorer les diverses possibilités de financement



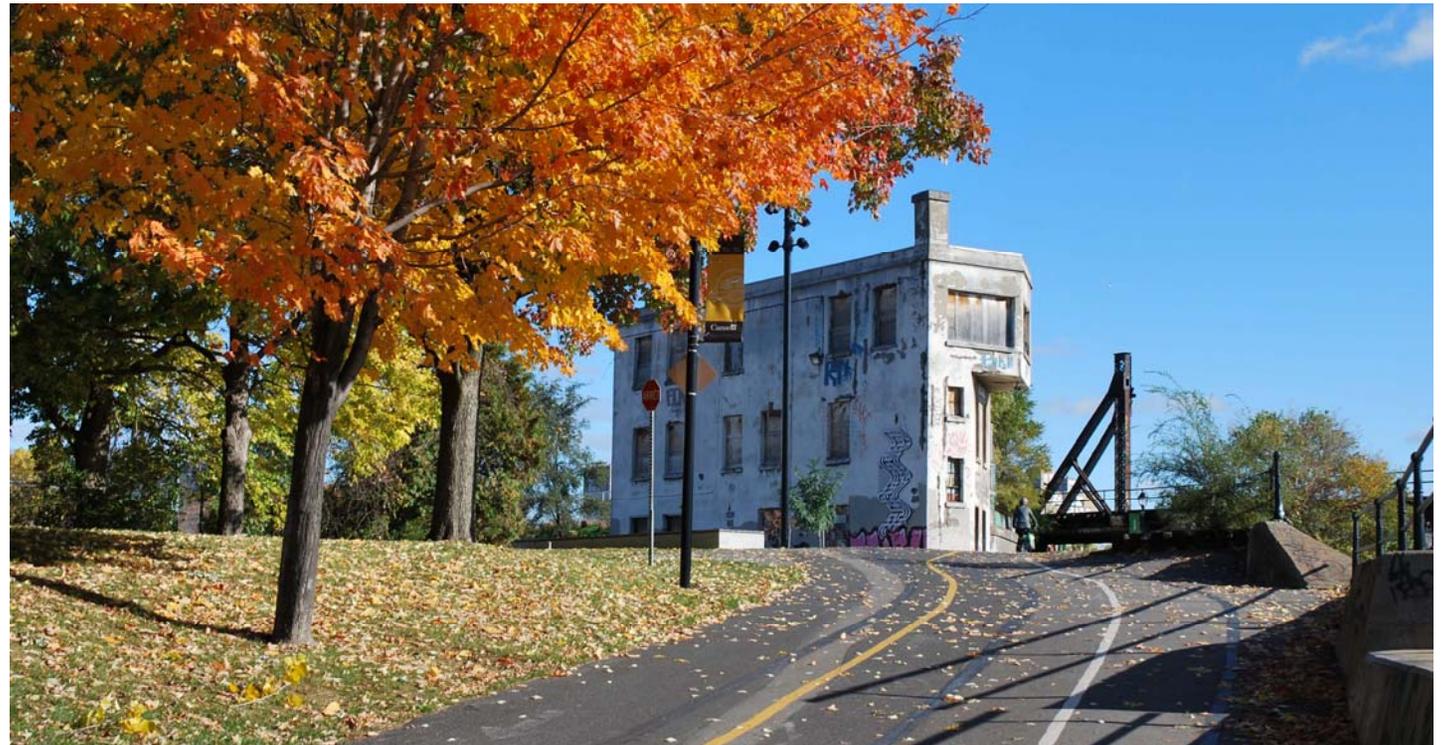
Les actions

Action 2

Assurer la mise en valeur du patrimoine modeste

2.4 Le répertoire de vulnérabilité

Maintenir à jour un outil permettant de repérer et de partager les données relatives à des situations problématiques où le patrimoine est à risque



Les actions

Action 3

**Soutenir la
requalification
d'ensembles
identitaires**

3.1 Les grands ensembles institutionnels

Orienter et contribuer à la recherche de solutions ciblées qui redonneront un sens et une vocation nouvelle à ces divers lieux collectifs



Les actions

Action 3

**Soutenir la
requalification
d'ensembles
identitaires**

3.2 Le patrimoine religieux

Mettre en place un cadre de collaboration pour mobiliser les acteurs du milieu et soutenir la mise en valeur du patrimoine religieux



Les actions

Action 3

**Soutenir la
requalification
d'ensembles
identitaires**

3.3 Le site des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph

Mettre en valeur le patrimoine bâti et paysager exceptionnel de l'ensemble conventuel tout en requalifiant et en retissant ses liens avec le quartier environnant



Les actions

Action 4

**Diffuser la
connaissance et
encourager la
reconnaissance**

4.1 Les outils numériques

Favoriser le développement d'un savoir collectif émanant de la Ville ainsi que d'une multiplicité d'acteurs en vue de l'appropriation, de la protection et de la mise en valeur du patrimoine montréalais



Les actions

Action 4

**Diffuser la
connaissance et
encourager la
reconnaissance**

4.2 Un cadre municipal d'intervention en commémoration

Mettre en valeur le patrimoine commémoratif montréalais reposant sur une vision d'ensemble articulant de manière cohérente les gestes municipaux



Les actions

Action 4

**Diffuser la
connaissance et
encourager la
reconnaissance**

4.3 La visibilité des femmes dans la toponymie montréalaise

Poursuivre les actions visant à attribuer prioritairement des noms de femmes aux lieux publics par l'utilisation de la banque *Toponym'Elles*, son enrichissement continu et sa diffusion auprès des arrondissements et du public



Les actions

Action 4

**Diffuser la
connaissance et
encourager la
reconnaissance**

4.4 La célébration du patrimoine et la reconnaissance des actions exemplaires

Stimuler l'intérêt des Montréalais pour les différentes formes de patrimoine à travers des événements le célébrant



Les grandes étapes

Entretiens	Avril 2016
Symposium international <i>Montréal transitoire</i>	26-27 janvier 2017
Projet de Plan d'action en patrimoine 2017-2022	Février 2017
Conseil du patrimoine de Montréal (CPM)	Février 2017
Consultation publique sur le projet de Plan d'action en patrimoine	
Présentation du projet de Plan d'action en patrimoine	29 mars 2017
Audition des mémoires et opinions	1 ^{er} au 11 mai 2017
Adoption des recommandations	8 juin 2017
Adoption du Plan d'action en patrimoine 2017-2022	21 août 2017